



Le Saint-Siège

*Discours à la délégation slovaque, à l'occasion de la signature de l'accord entre le Saint-Siège et la République Slovaque**

24.11.2000

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous accueillir au terme de la signature solennelle de l'Accord-cadre entre le Saint-Siège et la République de Slovaquie sur certains points concernant les relations entre l'Église et l'État.

Monsieur le Premier ministre, je vous adresse mon salut cordial et respectueux, et je vous remercie pour les paroles aimables que vous m'avez adressées également au nom du Président de la République slovaque. Je salue également Monsieur le Ministre des Affaires étrangères ainsi que les autres représentants des Autorités ici présents. Mon salut s'adresse en outre à Vous, Monsieur le Cardinal, au Nonce apostolique, ainsi qu'aux Évêques présents, aux autres membres de la suite et aux représentants de la presse et des communications sociales.

Le moment que nous vivons revêt une importance particulière pour la situation juridique de l'Église et de ses institutions à l'égard de l'État. Avec le nouvel accord international est en effet garanti à l'Église le libre exercice de sa mission, en particulier en ce qui concerne le culte, le gouvernement pastoral, l'enseignement et les autres aspects de la vie ecclésiale.

Je suis convaincu que le nouveau climat créé par l'Accord favorisera une entente toujours plus cordiale entre les Autorités de l'État et les Pasteurs de l'Église, au bénéfice du bien commun de la Nation.

Comment ne pas voir, par exemple, l'importance d'une entente dans la formation des jeunes qui représentent l'avenir de l'Église et de la société? Il ne faut pas non plus oublier l'influence qu'exerce sur l'authentique progrès de la société la sauvegarde du patrimoine spirituel, dans

lequel les valeurs religieuses tiennent une grande place et qui constituent le fondement sur lequel se développe la riche tradition du peuple slovaque.

Monsieur le Premier ministre, en vous confiant le devoir d'apporter mon salut respectueux et cordial au Président de la République slovaque, je vous assure de mes prières particulières pour le bien-aimé peuple slovaque, sur lequel j'invoque de Dieu d'abondantes faveurs. Je confie tous les fidèles à la protection de Marie, Vierge des Douleurs, vénérée avec une dévotion particulière dans la Basilique de Šaštínkej.

J'accompagne ces vœux de ma Bénédiction particulière, signe de mon affection et de mon souvenir constant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.50 p.2.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana